

# Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 23 mai 2017

---

**Présents** : Christian Limousin, Robert Taponard, Lucette Bourgeois, Guy Bellaton, Lionel Mougeot, Michel Balain, Chantal Janin, Charlotte Supernak, Carole Vauquelin, Roelof Verhage.

**Excusé** : Franck Bérard donne pouvoir à Robert Taponard, Nathalie Verdegheem à Chantal Janin.

**Absents** : Guylaine Duplantier, Claude Harnay.

**Secrétaire de séance** : **Lucette Bourgeois**

## Ouverture de la séance à 20h30

**Ordre du jour** : le CR de la réunion de conseil municipal du 11 avril 2017 ainsi que l'ordre du jour de la présente réunion avec ajout d'une délibération concernant l'engagement de la commune dans l'objectif zéro pesticide sont approuvés à l'unanimité des membres présents, sauf indication contraire.

## DELIBERATIONS

### Délibération N°20172305-001 : Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)

Suite à l'émergence d'une Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain nommée ALEC 01 (ex agence HELIANTHE), agissant en faveur des collectivités à l'échelle Départementale et afin de répondre à la nouvelle organisation Territoriale et à la Loi Transition Energétique et Croissance Verte, M. le Maire propose d'adhérer au « collège A ». Le CM **accepte** la proposition de M. le Maire d'adhérer à ALEC 01 en versant une cotisation de 0.1€/Habitant/an, soit **106€/an**, **approuve** la démarche de candidature effectuée auprès de son Conseil d'Administration avant le 18.04.2017, **accepte** la candidature de M. LIMOUSIN Christian et **procède** à sa désignation au sein de l'ALEC 01, en tant que représentant de la collectivité.

### Délibération N°20172305-002: Mise en accessibilité de la Salle des Fêtes de Douvres/Attribution de Marché de travaux.

La commission d'Appel d'Offres a procédé à l'ouverture des plis pour la mise en accessibilité de la Salle des Fêtes le 21 avril 2017. Après étude du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet Atelier 3, maître d'œuvre des travaux, le CM **décide** d'attribuer le Marché aux entreprises suivantes pour les montants indiqués :

- **Lot n°1** « Démolition - Maçonnerie - VRD : Entreprise **VERNAY-VIGNON MACONNERIE** pour un montant de **31 527.68 € HT** (dont une option de **707.94 € HT** pour plancher cuisine coupe feu)
- **Lot n°2** « Ossature bois - Bardage - Etanchéité » : Entreprise **MORTIER** pour un montant de **46 940.10 € HT**
- **Lot n° 3** « Menuiseries Aluminium - Serrurerie » : Entreprise **DESA** pour un montant de **44 168.00 € HT**
- **Lot n° 4** « Menuiseries intérieures » : Entreprise **BEAL** pour un montant de **11 396.37 € HT** (dont **434.86 € HT** pour porte 2 vantaux sur local rangement des tables).
- **Lot n°5** « Platerie - Peinture - Faux plafonds » : Entreprise **BUGEY Peinture** pour un montant de **23 771.50 € HT**.
- **Lot n° 6** « Carrelage - Faïences » : Entreprise **BERRY** pour un montant de **12 864.50 € HT**.
- **Lot n° 7** « Elévateur PMR » : Entreprise **ARATAL** pour un montant de **18 686.00 € HT**.
- **Lot n° 8** « Electricité - Courants faibles » : Entreprise **MARGUIN** pour un montant de **34 058.91 € HT**
- **Lot n° 9** « Chauffage - Ventilation -Plomberie - Sanitaires » : Entreprise **CLERE** pour un montant de **31 018.22 € HT**.
- **Lot n° 10** « Equipe de la cuisine » : Entreprise **CUNY** pour un montant de **17 880.00 € HT**

**Soit un total de 272 311.28 € HT**

**Délibération N°201723056003 : Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces verts publics « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »**

François Quinson, employé municipal, utilise peu de désherbants, de plus, ils seront interdits à la vente d'ici 2020. Après la présentation de la charte régionale d'entretien des espaces publics proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône-Alpes (CROPPP), par **7 voix Pour et 3 Absentations**, le CM **décide** de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune, **approuve** l'acte d'engagement et le cahier des charges transmis par le SBVA, **adopte** le règlement et **sollicite** l'adhésion de la commune à cette charte. Cette adhésion permettra de bénéficier de 80% de subvention pour l'achat de matériels spécifiques que l'on pourra mutualiser avec Ambronay qui s'est déjà engagé dans cette démarche.

### **Questions/informations diverses**

Permis de construire : néant

Déclarations préalables : M. Pierre Chevillard : panneaux photovoltaïques, M. Daniel Angelot : préau, M. Roger Fournier : modification d'une façade, M. Alexis Jannin : réfection d'une toiture.

C. Limousin :

Travaux école :

- Classe CP-CE1 terminée : la Directrice a pu réintégrer sa classe au 1<sup>er</sup> étage.
- La classe grande section maternelle a, quant à elle, pris ses quartiers dans la nouvelle classe du rez-de-chaussée.
- La salle des professeurs est en cours de rénovation.
- La rénovation du couloir des maternelles sera reprise pendant les vacances d'été.

Rythmes scolaires : suite aux différentes déclarations lues dans la presse sur leur devenir, comme quoi il serait laissé aux communes de prendre la décision de les maintenir ou pas, nous avons pris la décision, pour notre part, de les maintenir pour la prochaine année scolaire (2017-2018), parce que nous sommes engagés avec les intervenants et surtout dans l'attente d'informations plus précises de la part de l'Education Nationale.

Lionel Mougeot informe que les discussions ne se feront pas avant septembre 2018, se feront au cas par cas et l'Inspecteur d'Académie tranchera. A Douvres, un questionnaire du COPIL sera distribué afin que toutes les personnes concernées soient acteurs. Depuis 2010, nous agissons pour le bien-être de l'enfant.

SIEA : nous avons reçu le recueil des actes administratifs consultables en mairie. Lors de la dernière réunion du comité syndical, une délibération « contribution des communes à la compétence électronique » a été votée. Elle stipule qu'en plus de la contribution de base de 0.14 €/habitant, une contribution supplémentaire de 3 €/habitant nous sera demandée pour la communication électronique soit un montant total de 3 328.40 € pour Douvres. Par la suite, cette compétence sera transmise à un syndicat mixte composé, à priori, du Département et des intercommunalités.

Fête des fours les 27 et 28 mai 2017.

Pépinière et Accélérateur d'Innovation industrielle (PAMPA) : 6<sup>ème</sup> journée portes ouvertes le 08/06/2017.

Rapport d'activité du STEASA

Michel Balain : AG de la « Route du Bugey » à l'Abergement de Varey. Présentation du budget. Organise une 10<sup>ème</sup> de manifestations par an.

**Fin de séance du Conseil 21h16**